

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

CNG

Centre national de gestion des praticiens hospitaliers  
et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière

**Arrêté du 19 décembre 2012 portant désignation des membres du jury de l'épreuve d'aptitude, organisée au titre de l'année 2012 conformément aux dispositions des articles L. 4111-2 (II), L. 4131-1-1, L. 4141-3-1, L. 4151-5-1, L. 4221-14-1, L. 4221-14-2, R. 4111-17 et R. 4111-18 du code de la santé publique**

NOR : AFSN1230808A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 4111-2 (II), L. 4131-1-1, L. 4141-3-1, L. 4151-5-1, L. 4221-14-1, L. 4221-14-2, R. 4111-17 et R. 4111-18 ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2010 modifié fixant les modalités d'organisation de l'épreuve d'aptitude et du stage d'adaptation pour l'exercice en France des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2012 portant ouverture de l'épreuve d'aptitude pour l'exercice en France des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen (session 2012),

Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Sont désignées en qualité de membres du jury de l'épreuve d'aptitude, organisée au titre de l'année 2012, les personnes dont les noms suivent :

Pour la profession de médecin, dans la spécialité de médecine générale :

Professeur Jacques BOUGET, président.

Professeur Daniel ADOUE.

Docteur Régis HANOT.

Pour la profession de médecin, dans les autres spécialités :

#### *Chirurgie générale*

Professeur Jean GUGENHEIM, président.

Professeur Mehdi OUAISSI.

Docteur Ghassan NASHAWATI.

#### *Chirurgie viscérale et digestive*

Professeur Philippe WIND, président.

Professeur Christian LETOUBLON.

Docteur Mohamad DAABOUL.

#### *Gynécologie-obstétrique*

Professeur Patrice LOPES, président.

Professeur André BONGAIN.

Docteur Eric DARNIS.

*Médecine physique et de réadaptation*

Professeur Pascale PRADAT, présidente.  
Professeur Jacques LUAUTE.  
Docteur Lazhar GHOZLANE.

*Pneumologie*

Professeur Thomas SIMILOVSKI, président.  
Professeur Pascal DEMOLY.  
Docteur Marc CLAVEL.

*Psychiatrie*

Professeur Pierre DELION, président.  
Professeur Catherine JOUSSELME.  
Docteur Eric WAGNER.

*Radiodiagnostic et imagerie médicale*

Professeur Dominique VADROT, président.  
Professeur Michel CLAUDON.  
Docteur Sophie GALLAS.

Pour la profession de chirurgien-dentiste :

*Odontologie*

Professeur Guillaume MALQUARTI, président.  
Professeur Valérie ROGER LEROI.  
Docteur Patrick LARRAS.

Pour la profession de pharmacien :

Professeur Diane NIRASCOU BRAGUET, présidente.  
Professeur Sébastien FAURE.  
Docteur Jacques CARBASSE.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 19 décembre 2012.

*La directrice générale adjointe  
du Centre national de gestion,  
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL*